teurs communaux, sert uniquement à la répartition proportionnelle entre les contribuables du contingent communal.

(*Patrie.*)

L'adoration perpétuelle du T. S. Sacrement aura lieu dans l'église Notre Dame, mercredi prochain 29 juillet. La grand'-messe sera célébrée à neuf heures et demie. Les vêpres seront chantées à deux heures et demie et le salut à huit heures. Il y aura sermon à la messe et au salut.

Lundi et mardi, instructions préparatoires, le matin à 5 heures et à 9 heures ; le soir à 8 heures.

Ces instructions seront données par le R. P. Delobel, rédemptoriste de la maison de Lille, ancien professeur au collége de Roubaix.

Nous recevons la lettre suivante :

« Monsieur le Rédacteur,

« J'ai lu dans votre journal deux lettres traitant de la création d'une nouvelle route ou boulevard entre Roubaix et Tourcoing, et, comme vous avez annoncé que vous recevriez toutes les communications sérieuses sur cette importante affaire, je me permets de vous soumettre mes observations. A mon avis, la lettre publiée dans votre numéro du 15 courant donne des raisons très-fortes en faveur du projet.

« On aurait des propriétaires le terrain pour rien, dit la lettre ; si cela est vrai, si les propriétaires donnaient gratuitement une rue de 40 mètres à la ville, celle ci ferait une grande faute en n'en profitant pas ; elle en ferait une encore plus grande en ne s'entendant pas de suite avec Tourcoing pour profiter des terres du canal, afin d'avoir aussi gratuitement les nivellements et un pont sur le canal. Cela me paraît si avantageux qu'il serait incompréhensible qu'on n'y prît pas garde Je pense que nous avons nommé au Conseil des gens d'esprit qui ne manqueront pas une pareille affaire.

« Aux yeux de beaucoup de gens, votre abonné, qui parle toujours d'un boulevard *pour rien*, paraît bien optimiste, car, lorsque les propriétaires auront donné le terrain et que les ponts-et-chaussées auront fait le nivellement, il faudra paver la route, et les pavés on ne les a pas pour rien.....

« Eh bien, je crois que nous obtiendrions un grand secours du département pour le pavage de la route, et c'est de cette partie de la question que je me propose particulièrement de vous entretenir.

« Je lis dans le procès verbal du Conseil d'arrondissement du 15 courant :

« Le rapporteur du 1er bureau propose « de signaler à la sollicitude du Conseil « général la situation déplorable de la « partie de la route n° 14 de Lille à « Courtrai, comprise entre Roubaix et « Tourcoing.

« Il ajoute que, « malgré les subsides « fournis par ces deux villes, les réparations partielles que l'on fait de temps « en temps à la chaussée de cette importante voie de communication, se détruisent pour ainsi dire aussitôt qu'elles « sont faites. Le 1er bureau engage le « Conseil à réclamer avec instances, pour « l'année 1869, un bon travail d'ensemble « sur toute l'étendue de cette chaussée, *la « plus fréquentée du département*, afin de « lui donner plus de solidité que tout ce « qu'on lui a fait jusqu'à ce jour. » —

« (*Adopté.*)

« Tout cela est vrai. L'année dernière, le Conseil général a dépensé 30,000 francs pour l'amélioration de cette section de la route n° 14 et ce n'était pas la première fois qu'il votait pour le même objet des sommes considérables. Malgré cela, comme le dit le rapport et comme nous le savons tous la situation de cette route est déplorable et une grande dépense serait encore nécessaire pour la remettre en bon état. Et cela, pour recommencer encore et toujours, car le charroi est si considérable sur cette route qu'il n'est pas possible qu'un pavé résiste à une pareille fatigue.

« C'est seulement en ouvrant une autre route qu'on arrivera à *soulager* l'ancienne en divisant la circulation, et je pense que le Conseil général, qui se trouverait alors dégrevé de beaucoup de réparations sur l'ancienne route, ne pourrait se refuser à donner un large subside pour paver la nouvelle, et à la classer comme route départementale. Plus tard, il faudra bien en faire une quand même, et alors on n'aura plus les terres du canal pour les nivellements, et les ponts-et-chaussées, ayant fini leurs travaux, n'auront plus à s'inquiéter de nous, et nous devrons dépenser beaucoup d'argent pour faire ce qui ne nous coûterait rien aujourd'hui. Les terrains qu'on aurait aussi pour rien ou à peu près, puisqu'il n'y a encore rien de bâti, seront peut-être bâtis alors, et il faudra payer fort cher pour les exproprier, ou bien, par crainte de la dépense, on n'osera pas tout raser, on conservera les alignements qui seront faits sans ensemble, et on aura encore au delà du chemin de fer un quartier gâté, comme cela existe malheureusement aujourd'hui entre le chemin de fer et la route de Tourcoing. Ne serait-ce pas un grand malheur, si l'on considère qu'on pourrait aujourd'hui faire quelque chose de si beau et de si grand ?

« Devant l'insuffisance cent fois démontrée de la route n° 14, devant les avantages si clairs que le percement du canal permet d'obtenir actuellement, il semblerait que tout le monde devrait être d'accord pour se mettre à l'œuvre ; mais c'est compter sans les gens dont parle la lettre du 15 courant, ces gens à l'esprit étroit qui nous ont gratifié du boyau de route actuel. — Malheureusement, monsieur le Rédacteur, il y a encore de ces gens-là aujourd'hui. Ainsi, imaginez, que j'ai entendu un personnage de mon quartier dire qu'il ne voulait pas entendre parler d'une deuxième route entre Roubaix et Tourcoing, et savez vous son grand motif ?..... *Parce qu'elle ferait tort à la Fosse aux-Chênes* !!!

« Que pensez-vous des gens qui soumettent ainsi les grandes questions d'intérêt général à leurs petites questions d'intérêt particulier ?

« Agréez, monsieur le Rédacteur, mes salutations empressées.

« *Un habitant de la route de Tourcoing.* »

Il y a un an environ, à la suite des nombreuses réclamations des personnes qui habitent près le riez du Trichon, derrière l'Abreuvoir de l'Epeule, le Conseil municipal a voté un crédit pour couvrir ce cours d'eau.

Il est indispensable que ce travail, exécuté en partie, soit achevé dans un bref délai ; car, durant les chaleurs, il devient presqu'impossible d'habiter les maisons avoisinantes, à cause des miasmes pestilentiels qui se dégagent des eaux.

La commission des logements insalubres n'a sans doute pas connaissance de ces faits, car si l'administration en eut été informée, elle se serait certainement empressée d'y porter remède.

Nous avons publié, il y a quelque temps, un tableau de la troupe qui doit desservir notre théâtre pendant l'année 1868-1869. Notre nouveau directeur, M. Malcaze, nous fait observer que ce tableau — qui nous avait été communiqué par une agence parisienne — n'est pas tout à fait complet. Nous donnerons sous peu le tableau exact.

Ce que nous pouvons dire dès aujourd'hui, c'est que M. Malcaze nous amène une troupe dont l'ensemble paraît être bien supérieur à tout ce que nous avons eu jusqu'ici. Nous ne citerons qu'un nom : Mlle Irma Aubry, la charmante déjazet du Palais Royal et du Vaudeville, est engagée par M. Malcazet Après ses brillants succès sur les scènes parisiennes, Mlle Irma Aubry, dont le nom est certainement connu de beaucoup de nos lecteurs, alla d'abord en Russie, au théâtre français de Saint-Pétersbourg, où son séjour ne fut qu'une longue, suite d'ovations. Revenue en France, Mlle Aubry donna des représentations dans les principales villes du Midi, à Bordeaux, à Marseille, etc. Un fait donnera une idée de l'accueil qu'elle reçut des méridionaux, fort difficiles, comme on sait, en matière théâtrale.

Quand Mlle Aubry arriva à Marseille, Mlle Scrivaneck venait de quitter la cité phocéenne où — le croira-t-on ? — elle avait subi un échec complet dans *La femme aux œufs d'or*. Les plus grands artistes ont parfois de ces mauvaises chances.

Pour son début, Mlle Aubry fit précisément choix du rôle qui avait été si fatal à son émule. On devine les transes du directeur. Mais la charmante artiste fit si bien que pendant près de *quatre mois* son nom ne quitta pas l'affiche. Les Marseillais, qui s'étaient montrés plus que froids pour la Scrivaneck, ne cessaient de l'applaudir avec une furia toute provençale.

Telle est l'artiste que Roubaix va posséder.

L'ouverture du théâtre aura lieu probablement le 30 août.

Le thermometre de M. Severin, opticien, contour Saint-Martin, marquait : le 24, à une heure, 25° ; le 25 à la même heure : 27°.

La police vient d'arrêter une femme Caby, qui a déjà eu maille à partir avec la justice Elle a été surprise en flagrant délit de vol de bobines dans une filature de la rue de l'Espérance.

Dans un établissement de la rue du Grand-Chemin, un ouvrier a porté avec une navette des coups à son contremaître qui a été légèrement blessé.

Le tribunal correctionnel de Lille a prononcé hier ces condamnations :

Henri Deboene, ouvrier de fabrique à Roubaix, coups et blessures à sa femme, un mois de prison.

Henri Poulain, vol d'un pantalon à l'un de ses camarades, à Roubaix, un mois de prison.

Pour toute la chronique locale : J. Reboux.

Bulletin commercial

Roubaix, 25 juillet.

Cette semaine a été moins bonne que la précédente. Il est venu cependant quelques acheteurs et il s'est fait un certain chiffre d'affaires en *nouveautés*, mais en *nouveautés* seulement, car les *unis* sont toujours dans le marasme.

A Bradfort, le marché aux laines est toujours dans la même situation. Il n'y a pas de notables variations dans les cours. L'influence de la nouvelle tonte n'est pas encore bien marquée. Les prix demandés pour bonnes laines Lincoln sont de 19 d. à 19 d. 1/2 pour *Goret* et 16 d. à 16 d. 1/2 pour mouton ; mais les laines qui ont été vendues cette semaine ont été payées moins cher.

En tissus, les fabricants sont toujours bien occupés par l'exécution d'anciens ordres, mais il ne se fait pas de nouvelles affaires. Le commerce intérieur est calme, la demande d'Allemagne n'est pas satisfaisante ; l'Amérique et la France ne donnent pas de grandes commandes. Il y a quelques ordres pour l'Orient. Les prix sont assez fermes. La Moire reprend faveur.

J. Reboux.

Dernières Nouvelles

L'Agence-Havas nous transmet la dépêche suivante :

Londres, 25 juillet.

Le *Morning Post* annonce qu'une commission internationale va se réunir prochainement à Saint-Pétersbourg pour examiner la question de l'abandon des balles explosibles et même celle d'un désarmement partiel.

Répondant à une interpellation, lord Stanley a dit à la chambre haute que la situation de Candie est la même qu'au mois de mai dernier.

COURS DE LA BOURSE

Du 25 Juillet 1868

Cours de ce jour		Cours précédent	
3%.....	69 85	4%	70 05
4%.....	101 60	3%	101 80

FAITS DIVERS

L'*Indépendant rémois* rapporte que mercredi un affreux accident est arrivé à l'usine de peignage de laines de MM. Holden et Cie, connue sous le nom d'établissement des Anglais, à Reims. A trois heures, au moment de la reprise des travaux, le principal générateur, qui se trouve au centre de l'établissement, fit tout d'un coup explosion, projetant une grande quantité de briques et de débris de toutes sortes. Les cours furent encombrées de ces débris ; les toitures et les fenêtres furent brisées en plusieurs endroits par les éclats.

Dix ouvriers étaient occupés à la machine et aux alentours ; les travaux de sauvetage furent immédiatement commencés. Au bout d'une heure, neuf ouvriers avaient été successivement retrouvés sous les décombres : cinq d'entr'eux étaient morts, et quatre autres blessés, dont un très-grièvement. Parmi les cinq morts, un avait péri d'une façon très tragique ; il se trouvait placé sous la cage extérieure d'un escalier. Les débris, en tombant, en défoncèrent la toiture, et mirent en même temps le feu à quelques copeaux. La chevelure du malheureux prit feu, et quand on le trouva sous les décombres, il avait la tête en partie brûlée, et on peut supposer qu'il avait été assez vite asphyxié. Un bouilleur avait été projeté avec assez de force pour pénétrer dans le gazomètre, qui se trouvait précisément derrière la machine qui a fait explosion. Heureusement, le gazomètre était en réparations, ce qui a épargné une autre explosion. On n'a jusqu'à présent aucune donnée sur la cause de l'accident.

— La triste nouvelle de la mort de Le Saint, répandue depuis plusieurs jours, est malheureusement vraie. Officier au 76e de ligne, M. Le Saint avait demandé à une souscription publique, ouverte sous les auspices de la Société de Géographie, les ressources nécessaires pour entreprendre la périlleuse traversée du centre de l'Afrique.

Parvenu sur le Haut-Nil, par la voie de Suez et de la mer Rouge, notre compatriote se proposait de gagner, en traversant toute l'épaisseur du continent de l'Est à l'Ouest, la colonie du Gabon dans le golfe de Guinée, sur l'Océan atlantique. « La mort seule, disait-il en partant, m'empêchera de passer. »

La lettre suivante, adressée par M. G. Thibaut, délégué du consulat général de France à Khartoum (Soudan égyptien) à M. le marquis de Chasseloup Laubat, sénateur, président de la Société de Géographie, est la confirmation de ce douloureux événement.

Khartoum, 1er juin 1868.

Monsieur le président,

Je viens, le cœur navré, vous communiquer la triste nouvelle qui m'est arrivée depuis deux jours du fleuve Blanc (le grand Nil).

Notre infortuné compatriote, Le Saint, parvenu à trente-trois journées de marche de Khartoum, a succombé à des souffrances de soixante-trois jours. Sa forte constitution n'a pu surmonter la maladie bilieuse et les douleurs qu'il ressentait dans l'estomac. Il est mort après une agonie de cinq jours, le 27 janvier 1868. Il a été enseveli dans un terrain de l'ancienne mission catholique, abandonné mais respecté par les noirs de la tribu des Kheiks (Quisque) sous le 8e degré de latitude nord.

Le Saint avait pris à son service un pauvre européen, Francisque, qui pouvait lui rendre de grands services par sa connaissance des localités. C'est lui qui m'écrit et me donne l'assurance qu'à son retour, dans un mois ou deux, il me remettra tous les papiers et objets de la propriété du défunt. Je me ferai un devoir aussitôt que ces objets m'auront été consignés, de vous les faire parvenir en les adressant aux bons soins de M. le consul général de France à Alexandrie.

Veuillez agréer, etc.

G. Thibaut.

Modeste et courageux, Le Saint est allé en vrai soldat au devant des dangers. Rendons un légitime hommage de regrets à notre intrépide compatriote dont le nom sera desormais inscrit sur la liste déjà si longue des victimes de l'Afrique équatoriale. Son dévouement, du reste, n'aura pas été stérile : Le Saint, prématurément arrêté par la mort, avait déjà recueilli d'utiles renseignements dont profiteront ses successeurs. En effet, la Société de géographie possède encore un fonds de réserve qui avait été destiné à parer aux eventualités, et pourrait être mis à la disposition d'un nouvel explorateur.

— M. le docteur de Grand Boulogne écrit de St Petersbourg que dans tout l'espace compris entre la frontière de Prusse et la capitale de la Russie, c'est-à-dire sur une longueur de 840 kilomètres, le pays est en feu, par suite d'une combustion instantanée de la tourbe dont est composé le sol, sous la double influence d'une longue sécheresse et d'une chaleur tropicale. L'incendie a gagné les contrées méridionales ; 10,000 hectares de bois sont en pleine incandescence.

— On écrit de Cauterets, le 19 juillet :

« Un tremblement de terre s'est fait sentir ce matin dimanche dans la chaîne thermale des Pyrenées. A Cauterets, on a compté deux secousses : l'une à trois heures moins un quart, et l'autre à trois heures un quart.

« La première secousse a été courte ; cependant, elle a réveillé la plupart des baigneurs et des habitants du pays.

« — Quel est donc l'intrus qui arrive à pareille heure et avec un chargement ? se disaient-ils.

« Ils semblait, en effet, qu'une lourde charrette pesamment chargée de barres de fer traversait la ville du nord au midi.

« La deuxième secousse fut beaucoup plus forte. Elle ne dura pas moins de quinze à vingt secondes. Les maisons étaient ébranlées sur leurs bases, les lits et les autres meubles dansaient dans les appartements. Le bruit se produisit de deux façons bien distinctes. On eût cru entendre d'un côté le passage d'un train de chemin de fer lancé à toute vapeur à travers monts, de Pau à Barcelone, par une locomotive dix fois plus forte que nos locomotives ordinaires, et d'un autre côté celui d'un ouragan arrachant avec violence tous les arbres des montagnes environnantes. Les craquements étaient effroyables.

« Pendant un violent orage qui a précédé le phénomène, la chaleur de la *Source de César*, qui fournit à l'alimentation des bains de Jambes, avait augmenté de *dix degrés au moins*. Les baigneurs éprouvaient en ce moment des sensations dont ils ne pouvaient se rendre compte. »

— Un incendie considérable a éclaté mardi vers six heures du soir, à Rouen. Les magasins de vins et d'eau-de-vie de M. Jouanne, rue de l'Impératrice, n° 47, ont été la proie des flammes, et le feu s'est communiqué à l'hôtel de la poste dont les combles et le campanile ont été brûlés, et à trois maisons de la rue Ecuyère, dont les combles ont été fortement attaqués. La cause de ce sinistre est due à l'imprudence d'un garçon de magasin qui transvasait de l'alcool, une chandelle à la main. Le dommage pour les immeubles est évalué à plus de 100,000 fr.

— Nous lisons dans le *Constitutionnel* :

« Vers trois heures et demie, cette après-midi, du centre de Paris, on apercevait au sud-ouest d'énormes tourbillons de fumée. Peu de temps après, le bruit a couru que le feu était à la gare des marchandises de Montparnasse.

« Le feu était bien dans cette direction, mais beaucoup plus loin, entre le village de la Tour-Malakoff et Vaugirard, rue du Transit, 92 et 94, dans des bâtiments appartenant à M. Laurent, occupés par une fabrique de toiles goudronnées, exploitée par M. Dutilloy, demeurant rue de la Douane.

« L'alarme a été vite répandue par les sergents de ville, et, peu de temps après, les sapeurs-pompiers de Grenelle sont arrivés au pas de course, avec leurs pompes et leur matériel, puis des détachements des 4e et 43e de ligne, 20e chasseurs, 3e grenadiers, les commissaires de police du 6e et 15e arrondissement, ainsi que les sergents de ville.

« Les citoyens étaient accourus en grand nombre. Alors, comme l'eau était heureusement abondante, le feu a été vigoureusement attaqué et finalement éteint vers six heures du soir.

« La fabrique et les marchandises ont été consumées ; plusieurs maisons et bâtiments voisins ont été plus ou moins atteints ; bref le dommage total était évalué à 150 ou 200,000 fr.

« Un caporal des sapeurs-pompiers est tombé d'une certaine hauteur, mais il s'est relevé et a pu continuer son service. Personne n'a été blessé.

« Comme toujours, tout le monde a fait dignement son devoir.

« Il y avait des bâtiments assurés. »

— Nous lisons dans le *Nouvelliste de Marseille* :

« En racontant, il y a quelques jours, les faits relatifs à l'association de aumônes forcées, nous invitions le public à se rassurer, parce que nous pensions que les coupables auraient bientôt à compter avec la justice. Nous apprenons aujourd'hui que nos prévisions sont devenues une réalité, et que l'auteur supposé de ces lettres de menaces, renouvelées des bandits grecs et italiens, est entre les mains de M. le procureur impérial.

« Ce quidam qui avait cherché à introduire dans notre pays ce petit commerce assez lucratif s'il eut réussi n'est autre que M. G..., bien connu sur la place de Marseille.

« Nos lecteurs comprennent quelles sont les causes qui nous empêchent de citer le nom de l'accusé ; tant que la justice n'aura pas cru devoir faire connaître ouvertement celui qu'elle poursuit, nous garderons comme elle une sage réserve.

« On le voit, nous avions raison de dire que la justice veillait et qu'elle saurait atteindre les coupables. »

ETAT-CIVIL DE ROUBAIX.

NAISSANCES.

Du 23 juillet. — Jean Léon, fils légitime de Jean Louis Friederisch et d'Adelé Sabine Lancelle.

Donat, fils légitime de Benoît François Stevens et d'Elodie Vanden Abeele.

Marie, fille légitime de J.-Baptiste Leronge et d'Apoline Wallez.

Marie Philippine Adolphine, fille légitime d'Edouard Verpoort et d'Adolphine Courmont.

Marie Josephine, fille légitime de Jules Desseaux et de Catherine Bernard.

Pierre Henri, fils legitime de Jean Vandaele et de Marie Degreve.

Henri Charles, fils légitime de Charles Emmanuel Degand et de Silvie Lequenne.

Marguerite Marie, fille naturelle de Césarine Vantrimpont.

Augustin, fils légitime de Jules Verkruysse et de Sophie Bacq.

Du 24. — Marie Louise, fille légitime de Léon Vanooteghem et de Philomène Vandoorne.

Louis Joseph, fils légitime de Désiré Verpraet et d'Elise Rosalie Possenier.

Charles-Stanislas, fils légitime de Stanislas Moriels et de Silvie Morjean.

Blanche, fille légitime de Charles Devos et de Florine Dhondt.

DÉCÈS.

Du 23 juillet. — Vandekerkhove Marie, 3 mois, rue de la Brasserie.

Crommelinck Henri, 10 mois, rue de la Chapelle Carette.

Bayart Constant, 2 mois, rue de l'Avocat.

Happe Marie, 80 ans, journalière, célibataire, Hospice.

Heunion Marie, 6 jours, rue du Fort.

Mertens (mort-né), rue du Moulin-Brulé.

Decavel Julien, 8 mois, rue des Longues Haies.

Du 24. — Selosse Eugénie, 60 ans, ménagère, épouse de Louis Wilfart, Fort Mullier.

Vandewoestyne Emile, 5 mois, rue du Cul de Four.

Smedt Charles, 9 mois, rue du Moulin-Brulé.

Carré Louise, 24 ans, sans profession, épouse d'Edouard Jules Tetteln, rue Nain.

Vanderveken Henri, 11 mois, rue de Tourcoing.

Calmeyn Sophie, 3 mois rue de l'Hommelet.

Lapaille Alphonse, 22 ans, trieur de laines, célibataire, rue Neuve de la Fosse aux Chênes.

L'ÉCHO UNIVERSEL

Journal politique, littéraire et financier, paraissant tous les jeudis dans le format des plus grands journaux, avec 8 pages de texte et 1 ou 2 gravures représentant les *célébrités contemporaines* dont il fait la Biographie, offre à ses Abonnés une *prime gratuite* et *franco telle que n'en a jamais donné aucune publication.*

Quiconque souscrit à l'ECHO UNIVERSEL et envoie *seize francs* pour un *abonnement d'un an*, reçoit *immédiatement* et *franco* à domicile, ou à la station la plus rapprochée des Messageries, l'HISTOIRE DES GIRONDINS, par M. A de Lamartine, trois superbes volumes in-8 grand jésus de 500 pages chacun, illustrés de 400 gravures environ dessinées par nos meilleurs artistes ; papier et impression de luxe. Cet ouvrage se vend chez tous les libraires, 21 francs Tous ceux qui s'abonneront à l'ECHO UNIVERSEL recevront *pour rien* et *franco*, ce splendide ouvrage du grand poëte français.

Avec l'ECHO UNIVERSEL on entend les 20 grands journaux de Paris et les principales feuilles étrangères, et l'on est aussi parfaitement informé que si on lisait chaque jour toutes les publications politiques. Point de longs articles tendant à faire prévaloir telle ou telle opinion : rien que des renseignements précis et des nouvelles piquantes ou curieuses. — Voici, d'ailleurs, le cadre de chaque numéro : « Semaine politique, Revue des Journaux, « Bruits de çà et de là, Biographie d'un « Personnage contemporain, avec portrait « authentique, Correspondance de l'Etranger, Chronique, Bulletin scientifique, les « Tribunaux, Nouvelles diverses, Variétés, « Revue financière, Théâtre et Musique, « Bibliographie, Agriculture, Dernières « nouvelles puisées aux sources les plus « sûres, *Feuilleton*, etc. »

Ainsi, pour 16 *francs seulement ON A* :

1° *Un Journal politique* très complet et rédigé par des écrivains aimés du public ;

2° *Un ouvrage magnifique*, coûtant 21 fr. en librairie.

L'abonnement à l'ECHO UNIVERSEL part du 1er ou du 15 de chaque mois.

Envoyer les 16 *francs* en un mandat ou en timbres-poste à l'ordre de l'administrateur de l'ECHO UNIVERSEL, 44, *rue de Babylone à Paris.* — Le reçu de la poste sert de quittance.